

Canton de Berne
Commune mixte de SORNETAN



Plan d'Aménagement Local (PAL)

PLAN DE ZONES DES DANGERS NATURELS (PZDN-B)

- Périmètre B -

Echelle 1:2'000

INDICATIONS RELATIVES À L'APPROBATION

Information et participation de la population (art. 58 LC)

Information et participation de la population du 02. 04 au 26. 04. 2013
Séance d'information publique le 11. 04. 2013

Examen préalable (art. 59 LC)

Examen préalable du 06. 11. 2013

Procédure d'opposition (art. 60 LC)

Publication dans la Feuille Officielle d'Avis du District le 13. 11. 2013
Dépôt public du 13. 11 au 13. 12. 2013

Opposition(s) vidée(s) : 0
Opposition(s) non vidée(s) : 0
Réserve(s) de droit : 0

Approbation (art. 61 LC)

Arrêté par le Conseil Communal en date du 04. 11. 2013
Adopté par l'Assemblée Communale le 16. 12. 2013

Au nom de la Commune Mixte de SORNETAN :

Le Maire

André CHRISTEN

La Secrétaire Communale

Dominique NEUKOMM



Les indications ci-dessus sont certifiées exactes,
Sornetan, le 24 février 2014 La Secrétaire Communale

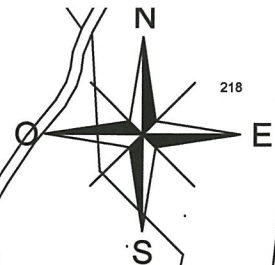
Approuvé par l'Office des Affaires Communales et de l'Organisation du Territoire (OACOT)

28 MARS 2014

ATB SA
Ingénieurs-conseils SIA USIC

 **LE FOYARD**
ETUDES EN ENVIRONNEMENT

N° plan		3045-12				Format	30 x 84 cm
Date	Réf.	Projet	Dessin	Contrôle			
13.11.2013	DP	MBa	JH	MBa			
18.02.2014	APP	MBa	JH	MBa			



Légende:

 Zones bâties / zones à bâtir (Plan de Zones)

voir sanction

Zones de danger:

 Zone de danger, danger considérable

 Zone de danger, danger moyen

 Zone de danger, danger faible

 Zone de danger, degré indéterminé

 Périmètre A

